

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo, le 10 novembre 2011 à 8 h 30 (Bruxelles)

SOLVAC
Déclaration intermédiaire
Conformément à l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007, art. 14.

A la date de ce jour, SOLVAC détient 25 512 757 titres SOLVAY, soit 30,12% de SOLVAY, comme à fin 2010.

Pendant la période allant du 1^{er} juillet 2011 à ce jour et conformément à ce qui avait été annoncé:

- SOLVAC a payé le 27 octobre 2011 un premier acompte de dividende de 2,20 EUR net par action (inchangé), soit 2,59 EUR en brut. Ce montant correspond à 60 % du dividende total de l'année précédente arrondi, conformément à la politique fixée en 2006. Ceci a entraîné une distribution brute de 39,6 millions EUR (inchangé par rapport à l'an dernier) avec report à nouveau de 5,3 millions EUR.

Le second acompte de dividende sera décidé par le Conseil d'Administration et publié le 16 décembre 2011.

- SOLVAC n'a pas fait d'opérations d'achat / vente sur l'action SOLVAY pendant cette période.
- SOLVAC a lancé le 1^{er} septembre 2011 un programme de rachat d'actions propres à concurrence de maximum 3 millions EUR, sur la base de l'autorisation accordée par les actionnaires le 12 mai 2009. En date du 4 novembre 2011, le montant d'actions propres rachetées depuis le lancement du programme s'élevait à 7 985 actions, soit un investissement de 699 191 EUR. Le détail des rachats d'actions propres fait l'objet de publication de communiqués de presse, disponibles sur le site Internet : www.solvac.be/informations_actionnaires/rachat_d_actions_propres.

Notons à titre d'information que SOLVAY a publié, le 27 octobre 2011, ses résultats du 3^{ème} trimestre 2011 ainsi que le montant de l'acompte de dividende sur l'exercice 2011. Le communiqué de presse de SOLVAY est disponible sur www.solvay.com.

Cette déclaration intermédiaire a été approuvée par l'Administrateur délégué de SOLVAC.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.
Investor Relations
Rue Keyenveld 58
1050 Bruxelles
Tél. : 32/2/509.60.16
Fax : 32/2/509.72.40